

Les effets des politiques de prix, de subvention et de fiscalité sur l'agriculture en Egypte

Mansour M.

in

Akesbi N. (ed.), Maraveyas N. (ed.).

Prix et subventions : effets sur les agricultures familiales méditerranéennes (études nationales)

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 11

1997

pages 257-278

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI971493>

To cite this article / Pour citer cet article

Mansour M. **Les effets des politiques de prix, de subvention et de fiscalité sur l'agriculture en Egypte.** In : Akesbi N. (ed.), Maraveyas N. (ed.). *Prix et subventions : effets sur les agricultures familiales méditerranéennes (études nationales)*. Montpellier : CIHEAM, 1997. p. 257-278 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 11)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Les effets des politiques de prix, de subvention et de fiscalité sur l'agriculture en Egypte

Mahmoud E. L. Mansour
Agro-Economic Institute, Le Caire (Egypte)

Résumé. En Egypte, de 1952 à 1987, les gouvernements successifs ont mené une politique agricole interventionniste. En 1987, suite à la mise en place d'un Programme d'Ajustements Structurels, le gouvernement commença à réduire son contrôle sur l'agriculture pour, en 1991, en accord avec le FMI, réaliser un grand programme de réforme politique économique orienté vers la libéralisation progressive du marché. Le challenge était de rendre la petite agriculture plus performante. Cependant, au vu de la date récente à laquelle a été mise en place cette réforme politique, il est pour l'instant difficile de pouvoir en évaluer l'impact au niveau de l'efficacité des exploitations agricoles.

Mots clés. Ajustement structurel - Politique de prix - Subvention - Secteur agricole - Commerce extérieur - Investissement - Prix agricoles - Revenu agricole - Produit agricole - Consommation intermédiaire - Crédit agricole - Egypte

Title. *The effects of price, subsidy and fiscal policies on agriculture in Egypt*

Abstract. *Successive Egyptian governments from 1952 to 1987 implemented an interventionist agricultural policy. Following the establishment of a Structural Adjustment Programme in 1987, the government started to relax its control of agriculture and in 1991, with IMF approval, performed a large political economics reform oriented towards gradual market liberalisation; the challenge was to make small-scale agriculture more efficient. However, as this political reform is recent, it is still difficult to assess its impact with regard to farm efficiency.*

Keywords. *Structural adjustment - Price policy - Subsidy - Agricultural sector - Foreign trade - Investment - Agricultural prices - Agricultural income - Agricultural produce - Inputs - Agricultural credit - Egypt*

I – Introduction

L'agriculture joue un rôle significatif dans l'économie égyptienne. Elle représente 20 % du Produit Intérieur Brut (PIB), 20 % des exportations, et elle occupe 34 % de la population active. Le secteur agricole participe à l'approvisionnement en produits alimentaires du pays et il fournit les matières premières agricoles aux industries agro-alimentaires nationales. Il favorise le développement industriel en participant à l'élargissement du marché des biens industriels tels que les fertilisants chimiques, les pesticides, les équipements et le matériel. De plus, l'agriculture a été, de tout temps, une importante source de financement pour le développement économique et social par le transfert du capital net de son secteur vers d'autres secteurs de l'économie.

II – Vue générale de l'environnement politique

Lors de la toute première phase d'industrialisation en Egypte (1930-1952), les seuls instruments de politique économique mis en place concernaient les tarifs douaniers et le contrôle des importations. Toutefois, démarrant en même temps que la révolution de 1952, l'intervention du gouvernement en agriculture s'est accrue et ce fut la période de transition par laquelle démarra l'économie planifiée. La politique agricole menée en Egypte, depuis 1952, avait, pour objectif principal, d'assurer l'approvisionne-

ment des aliments de base pour l'ensemble de la population et, pour objectif secondaire, de parvenir à l'auto-suffisance en biens alimentaires, excepté le blé.

1. La période, de 1952 à nos jours, peut être divisée en 5 phases

A. De 1952 à 1960 : le nationalisme

Cette période a été principalement caractérisée par une intervention croissante de l'Etat dans l'agriculture. Le gouvernement a adopté le modèle de développement d'Arthur Lewis dont le postulat de base reposait sur le fait que l'on pouvait forcer l'agriculture à dégager de l'épargne et un surplus de travail pour l'affecter au développement industriel. En appliquant cette théorie, les décideurs politiques ne prenaient pas en compte les mécanismes du marché mais utilisaient les prix administrés, les contingentements des produits agricoles et d'autres moyens de régulation du secteur agricole. Les agences gouvernementales commencèrent activement à réguler la production, la fixation des prix et la commercialisation des produits agricoles.

B. De 1961 à 1973 : le socialisme

L'Etat gère le commerce de l'ensemble des produits agricoles par la gestion, à grande échelle, des entrepôts et il établit un système d'organisation générale pour les moulins, les silos et les boulangeries. L'Etat nationalisa les entreprises qui avaient été créées pour la commercialisation, la distribution et les exportations des produits agricoles. Les prix agricoles des cultures traditionnelles furent fixés très bas, par le biais d'un taux global de taxation directe et indirecte de plus de 50 %. Afin d'améliorer l'équité et le bien-être social, une grande part du Produit National Brut (PNB) était affectée à la consommation courante plutôt qu'aux investissements. Au cours de cette période, la part de l'agriculture dans le PIB demeura pratiquement constante, autour de 26 à 28 %, alors que la population active agricole chutait de 54 à 45 %.

C. De 1974 à 1981 : une politique d'ouverture

Le gouvernement a réorienté l'économie et a adopté des politiques qui s'éloignaient de l'interventionnisme étatique et qui encourageaient le secteur privé et les investissements étrangers. Toutefois, comme la plus grande partie des ressources économiques alimentaient le secteur social et la consommation courante, les déséquilibres macro-économiques continuaient à croître. Le déficit des comptes courants atteignit 14 % du PIB et celui du budget s'éleva à 23 % du PIB. Il y eut aussi un grand bouleversement dans la composition du commerce extérieur : la part des exportations agricoles chuta de 78 à 18 % et la part des importations agricoles augmenta de 13 à 30 %.

D. De 1982 à 1990 : la revitalisation

Dans les premières années de la décennie 80, l'agriculture a stagné en raison de l'interventionnisme de l'Etat : taux de change et politiques macro-économiques sectorielles défavorables à l'agriculture ainsi que maintien de la faiblesse des prix agricoles. Toutefois, il avait toujours existé, et il existait encore, des sous-secteurs sur lesquels le contrôle de l'Etat était moindre, principalement, les productions horticoles non exportées et les sous-secteurs de l'élevage. Suite aux politiques restrictives, les agriculteurs se tournèrent donc vers les productions les moins contrôlées.

Un accord avec le FMI s'est finalement concrétisé par un Programme d'Ajustements Structurels, en 1987, et les réformes se mirent en place graduellement.

En réponse au manque croissant de produits alimentaires, le gouvernement commença par réduire son contrôle sur l'agriculture. A la fin des années 80, un certain nombre de réformes a été adopté, à savoir :

- ☐ les politiques macro-économiques commencèrent à être ajustées de façon à ce qu'elles soient moins défavorables à l'agriculture : des taux de change plus compétitifs, l'harmonisation des taux d'intérêt dans tous les secteurs économiques, des réductions dans les subventions à la consommation et la suppression des prix administrés pour la viande, les fruits et les légumes ;
- ☐ les livraisons obligatoires pour la plupart des cultures, excepté pour le coton, la canne à sucre et le riz, ont été supprimées ;

- ❑ les prix à la production ont été relevés pour un certain nombre de produits précédemment contrôlés par l'Etat ;
- ❑ les subventions aux aliments pour animaux ont été réduites et le secteur privé fut autorisé à importer les fertilisants, les aliments pour animaux et les produits chimiques.

E. En 1991 : la réforme économique

En 1991, l'Egypte signa un accord avec le FMI pour réaliser un grand programme de réforme. L'objectif était de créer une économie de marché, décentralisée. En ce qui concerne l'agriculture, les mesures, qui ont été prises, avaient pour but :

- ❑ l'accroissement des taux d'intérêt, bénéficiant auparavant de faibles subventions, jusqu'au niveau des taux de marché ;
- ❑ l'ouverture du pays aux importations et la distribution des intrants par le secteur privé, particulièrement les fertilisants avec, par ailleurs, la limitation de leurs subventions ;
- ❑ la transformation des entreprises de production étatiques en compagnies disposant de l'autonomie de gestion et indépendantes du contrôle de l'Etat (Loi 203) ;
- ❑ la libéralisation du marché des produits, sous monopole d'Etat, excepté pour le coton et la canne à sucre (en cours de libéralisation).

2. La stratégie de développement agricole de l'Egypte pour les années 90¹

Afin de compléter le programme de réforme de la politique agricole, déjà initié dans le secteur agricole, le ministère de l'Agriculture a engagé une stratégie de développement de l'agriculture pour les années 90. Les objectifs sont les suivants :

- ❑ atteindre l'efficacité économique dans l'allocation et l'utilisation des ressources naturelles, particulièrement la terre et l'eau ;
- ❑ protéger, améliorer et développer ces ressources pour atteindre un développement durable de l'agriculture : accroître, en même temps, la production et les revenus agricoles (efficacité et croissance) pour arriver à une certaine équité sociale tout en préservant l'environnement ;
- ❑ utiliser, du mieux possible, les avantages comparatifs du pays afin d'accroître les exportations et de contribuer à la sécurité alimentaire de l'ensemble de l'Egypte ;
- ❑ lutter contre le chômage et créer plus d'opportunités d'emplois productifs.

Cette stratégie a aussi identifié les principaux problèmes, résultats et contraintes auxquels doit faire face le secteur agricole. Elle a, par ailleurs, défini les actions politiques à mettre en oeuvre pour pallier à ces contraintes :

- ❑ la diminution de la disponibilité de terre par habitant : le fort taux de croissance de la population a induit une réduction des terres cultivées par habitant, de 0,23 feddan, en 1960, à 0,12, en 1990. De plus, la population est concentrée sur seulement 5 % du territoire égyptien ;
- ❑ la réduction de la superficie des unités de production : depuis la mise en place de la réforme agraire, en 1960, la propriété de la terre a été fragmentée et la superficie moyenne d'une exploitation est inférieure à 2 feddans. Les 250 000 hectares de nouvelles terres détenues par les agences publiques vont être distribués aux particuliers et aux investisseurs ;
- ❑ la rareté de l'eau : les ressources en eau approchent de leur seuil limite pour soutenir le développement agricole et elles vont se raréfier dramatiquement. En raison de la demande croissante en eau, pour tous les secteurs, il ya nécessité de valoriser l'utilisation de l'eau en agriculture ;
- ❑ le manque de technologies locales appropriées : en raison de la limitation des ressources en eau et en terre, le développement et l'introduction de techniques locales améliorées et appropriées augmenteraient la productivité et l'efficacité de l'utilisation de ces deux ressources, éminemment importantes ;
- ❑ l'augmentation de la force de travail : 36 % de la population active travaille dans l'agriculture. Les opportunités d'emploi sont limitées et il existe un fort taux de chômage, que ce soit pour les travailleurs non qualifiés ou les diplômés ;

- ❑ une réforme institutionnelle et législative : elle concerne le ministère de l'Agriculture, les institutions et les organisations, de façon à réduire le chevauchement des fonctions ainsi que l'intervention directe et à réorienter leurs activités pour aider le secteur privé dans le cadre d'une économie de marché ;
- ❑ le coût élevé que représente le marché, inorganisé, des produits agricoles : le système commercial des produits agricoles est peu performant à cause de ses coûts élevés et des pertes après récolte (au niveau du stockage et du transport) ;
- ❑ l'inadéquation entre les politiques macro-économiques et les objectifs du développement agricole : le développement agricole requiert une politique macro-économique globale, favorable au développement d'une économie de marché et cohérente avec les objectifs de ce secteur. Par conséquent, l'adéquation des politiques nationales et sectorielles est primordiale si les politiques agricoles veulent être efficaces ;
- ❑ le manque de services sociaux en milieu rural : il a trait à la transformation de la société égyptienne vers un mode de vie plus moderne et à l'offre de services sociaux plus en adéquation avec la croissance de la population ;
- ❑ des niveaux d'investissement insuffisants en agriculture : la part des investissements nationaux dans le secteur agricole a chuté de 22 %, en 1960, à 8 %, en 1981. Bien que la part des investissements en agriculture ait, par la suite, augmenté pour atteindre 10 %, en 1990, ce niveau d'investissement est encore trop faible si on le compare à la contribution de l'agriculture à l'économie nationale.

3. Les premiers indicateurs sur les effets de la réforme politique

Bien qu'on ne dispose pas encore d'études quantitatives sur l'impact des programmes de réforme de la politique économique, les premiers indicateurs montrent les effets positifs de ces derniers sur les performances de l'agriculture :

- ❑ les surfaces cultivées, les rendements et la production totale des principales cultures stratégiques ont augmenté. La production totale des céréales est passée de 8 millions de tonnes, en 1981, à 15 millions de tonnes, en 1992 ;
- ❑ les livraisons volontaires ont excédé les livraisons obligatoires (les quotas d'approvisionnement) : les livraisons volontaires de blé, en 1992, se sont élevées à 1,442 million de tonnes alors que les livraisons obligatoires de blé, en 1985, étaient de 0,773 million de tonnes ;
- ❑ les ratios d'autosuffisance pour les cultures alimentaires ont augmenté : celui du blé est passé de 25 %, en 1981, à 45 %, en 1992. Bien que le taux d'autosuffisance pour le blé se soit substantiellement rehaussé, il est urgent pour le pays de combler l'écart existant entre les capacités de production (l'offre de produits agricoles) et les capacités de consommation (la demande en produits alimentaires). Atteindre ces objectifs requiert l'introduction permanente de techniques culturales appropriées et améliorées afin de relancer la production de blé, particulièrement dans les provinces de Haute-Egypte ;
- ❑ le taux de croissance de la production agricole a augmenté de 2,6 %, en 1981, à 3 %, en 1991 ;
- ❑ la valeur des exportations agricoles est passée de 473 millions LE, en 1981, à 1 129 millions LE, en 1992. Toutefois, il existe quelques effets secondaires du programme de réforme de la politique économique sur le secteur agricole. Certains sont liés à l'accroissement des coûts de production des cultures, en tant que résultante de l'élimination des subventions aux intrants et de l'augmentation de la location de la terre. D'autres viennent des goulots d'étranglement du marché et de la réduction des prix à la production de certains produits agricoles.

4. Quelques effets secondaires de la réforme agricole

Il existe quelques effets secondaires, du programme de réforme économique, sur le secteur agricole. On peut citer, parmi eux :

- ❑ ceux relatifs à l'augmentation des coûts de production et dus à l'élimination des subventions aux intrants et à l'accroissement de la location des terres ;
- ❑ les taux d'utilisation des engrais, dans la période d'après la réforme (1989-1990 et 1990-1991), étaient supérieurs d'environ 50 % à ceux de la période précédant la réforme (avant 1986). Cependant, la consommation de fertilisants a chuté de 15 % avec la suppression des subventions, après 1990-1991.

- ❑ il existe quelques goulots d'étranglement au niveau de la commercialisation et aussi une baisse des prix à la production de certains produits agricoles. Le système commercial du secteur agricole est considéré comme peu performant étant donné son coût élevé et les pertes après récolte.

A. Le PIB et la production agricole

Le Tableau 1, en annexe, donne les indices annuels (base 1980-1981 = 100) du PIB et de la valeur de la production agricole, pour la période allant de 1980 à 1991. La part de la production agricole dans le PIB est très fluctuante ; elle varie de 19,5 % à 13,5 %, sur la période concernée.

B. La Valeur Ajoutée Totale (VAT) et la Valeur Ajoutée Agricole (VAA)

Une analyse rapide du Tableau 2, en annexe, révèle que la part de la VAA dans la VAT varie de 21 %, en 1980, à 16,5 %, en 1991.

C. La Valeur Ajoutée (VA) par actif dans l'économie nationale et dans l'agriculture

Le Tableau 3, en annexe, montre que la VA/actif, pour l'ensemble de l'économie nationale, est nettement supérieure à la VA/actif agricole.

D. Les investissements nationaux et les investissements agricoles

Comme il est indiqué dans le Tableau 4, en annexe, la part des investissements agricoles dans les investissements totaux du pays est maigre : seulement 9 % en 1991. La contribution du secteur privé, dans les investissements agricoles, est de 42 % alors que celle des investissements publics et étatiques est d'environ 58 % (Tableau 5 en annexe).

E. La valeur des importations nationales et des importations agricoles

L'indice des importations totales (base 1980 = 100) a atteint 189, en 1991 (Tableau 6 en annexe). Au cours de la même période, l'indice des importations agricoles a atteint 156. La part des importations agricoles dans les importations totales du pays a chuté de 16 %, en 1980, à 13 %, en 1991. Les principales importations agricoles concernent le blé et le maïs ; ils représentent, à eux deux, 61 % de la totalité des importations agricoles, en 1991 (Tableau 7 en annexe).

F. L'évolution des exportations nationales totales et des exportations agricoles

Alors que l'indice des exportations totales a atteint 144, en 1991 (base 100 en 1980), celui des exportations agricoles a chuté à 66, pour la même année. Ainsi, la part des exportations agricoles dans les exportations totales est passé de 20,4 %, en 1980, à seulement 9,4 %, en 1991 (Tableau 8 en annexe). Les principales exportations agricoles concernent le coton, le riz, les pommes de terre, les agrumes et les oignons. Les exportations de ces 5 productions de base représentent, à elles seules, 63 % de la valeur des exportations agricoles (Tableau 9 en annexe).

III – La politique des prix agricoles en Egypte

Une politique des prix pertinente est un instrument efficace pour l'amélioration et l'ajustement de la production agricole. Le principal motif qui sous-tend l'application de la politique des prix est la recherche de la meilleure allocation et de la meilleure utilisation des ressources agricoles. La politique des prix est aussi un instrument d'incitation à accroître la production du secteur agricole. L'objectif de cette étude est d'apporter une certaine lumière sur la fixation des prix des intrants et des produits agricoles, sur les subventions et sur la politique de fiscalité.

1. La politique des prix des produits agricoles

Cette partie de l'étude traite de la politique de prix des principaux produits agricoles d'exportation (en flux monétaires), c'est-à-dire le coton, le riz, les pommes de terre et les agrumes, ainsi que de celle des

principaux produits agricoles importés que sont le blé et le maïs. Nous allons plus particulièrement nous intéresser à la période 1980-1986, durant laquelle a été appliquée une politique de prix, et à la période 1987-1991 qui a coïncidé avec le lancement du programme de réforme économique et la libéralisation des prix des produits agricoles (Tableau 10 en annexe).

A. L'évolution du prix à la production et du prix à l'exportation du coton

Le coton est une des principales productions exportées d'Égypte. Son prix à la production a augmenté de 6,5 %², en moyenne annuelle, de 1980 à 1992. Le Tableau 11, en annexe, indique que l'indice de prix à la production est relativement stable pendant la période d'intervention du gouvernement (1980-1987).

Depuis que le gouvernement égyptien a relevé le prix à la production du coton, cela a induit l'augmentation de l'indice de prix. De 1980 à 1992, le prix à la production était équilibré par rapport au prix à l'exportation ; ce dernier croissait, en moyenne, de 6 % par an. Cependant, de 1988 à 1992, l'écart entre ces deux prix s'est accru, entraînant une diminution du ratio prix à la production/prix à l'exportation et, ceci, jusqu'en 1991. En 1992, la différence de prix était plus resserrée car le prix à la production grimpa, ce qui entraîna l'augmentation du ratio prix à la production/prix à l'exportation. La croissance du prix à la production, en 1992, vient de la réticence des agriculteurs à cultiver le coton en raison, d'une part, du faible profit et, d'autre part, des dégâts dans la récolte provoqués par les maladies.

En résumé, la politique des prix appliquée a induit la baisse de la production de coton ainsi que la mauvaise utilisation des ressources agricoles. C'est pourquoi le gouvernement égyptien, dans la moitié des années 90, a instauré une politique de libéralisation du marché du coton incluant la réouverture de la bourse au coton à Mena al Basal, fermée depuis 30 ans.

B. L'évolution du prix à la production et du prix à l'exportation du riz

Le riz est la deuxième production agricole exportée, après le coton. Le prix à la production a augmenté, en moyenne, de 2 % par an alors que le prix à l'exportation a diminué de 4 % par an.

Depuis 1988, le prix à la production du riz a commencé à croître. Cette croissance coïncide avec la mise en place d'un train de mesures comprenant la libéralisation des exportations, l'élimination des livraisons obligatoires et la formation libre des prix sur le marché. Cette année-là, le prix à l'exportation a commencé à décroître induisant un faible écart entre les prix à la production et à l'exportation, ce qui a entraîné une augmentation du ratio prix à la production/prix à l'exportation (Tableau 12 en annexe). Cela a incité les producteurs de riz à produire davantage et ils bénéficièrent aussi de rendements plus élevés, de 5,5 t/ha, en 1987, à 7,6 t/ha, en 1992. Les exportations ont augmenté significativement, durant les dernières années, pour atteindre 92 000 t, en 1991, et 215 000 t, en 1992.

C. L'évolution du prix à la production et du prix à l'exportation de la pomme de terre

La pomme de terre est une des principales productions végétales exportées. Les prix à la production et à l'exportation n'ont pas significativement changé depuis 1982 jusqu'à nos jours. On peut tout simplement l'attribuer à l'absence d'intervention de l'État, que ce soit au niveau de la fixation des prix ou au niveau de l'allocation des terres. C'est pourquoi, si nous prenons en considération les indices correspondants, nous ne pouvons pas noter de grandes fluctuations, sauf pour 1988 où l'on constate l'accroissement du prix à l'exportation et la diminution du prix à la production, dues à l'augmentation de la surface cultivée et, donc, à celle du volume de la production. Le Tableau 13, en annexe, montre une grande différence entre les deux prix et donne le ratio prix à la production/prix à l'exportation favorable aux exportateurs de pomme de terre.

D. L'évolution du prix à la production et du prix à l'exportation des agrumes

Les agrumes sont les fruits les plus exportés d'Égypte. Leurs prix à la production et à l'exportation n'ont pas évolué significativement de 1980 à 1992, toujours en raison de l'absence d'intervention de l'État au niveau des livraisons et de la fixation des prix. Donc, les indices correspondants n'ont pas changé de façon remarquable, sauf en 1987 où l'augmentation du prix à l'exportation a induit un écart entre les deux prix et, ceci, en faveur des exportateurs d'agrumes (Tableau 14 en annexe).

E. L'évolution du prix à la production et du prix à l'importation du blé

Le blé est le principal produit agricole importé en Egypte. Son prix à la production a crû annuellement de 5,7 % alors que son prix à l'importation a chuté de 3,2 % par an. Le déclin du prix à l'importation est justifié par les aides alimentaires et les prêts accordés à l'Egypte pour l'achat de blé à l'étranger. En 1991, l'Egypte obtint 351 000 tonnes de blé et de farine de blé par l'aide alimentaire. La production de blé passa de 2,17 millions de tonnes, en 1982, à 4,483 millions de tonnes, en 1991, avec un taux annuel de croissance de la production de l'ordre de 11 %. L'accroissement du prix à la production est à attribuer à la mise en place d'une politique de soutien à la consommation. Le prix à la production du blé n'a pas augmenté significativement de 1980 à 1991, tandis qu'il s'est accru, de façon tangible, de 1988 à 1992. Par l'application de la politique de réforme économique et de la libre formation des prix sur le marché, en 1988, le prix à la production du blé commença à croître significativement, jusqu'à même dépasser le prix à l'importation, en 1990. De toute évidence, cela ne peut que servir les intérêts des producteurs de blé égyptiens (Tableau 15 en annexe).

F. L'évolution du prix à la production et du prix à l'importation du maïs

Le maïs est aussi un produit agricole importé en Egypte. Son prix à la production n'a pas connu de changement significatif de 1980 à 1992. Il en est de même pour son prix à l'importation. Le prix à la production du maïs a été supérieur au prix à l'importation en 1989, 1990 et 1992 : cela est dû à l'accroissement de la production durant ces années. La production de maïs est passée de 3,347 millions de tonnes, en 1982, à 5,122 millions de tonnes, en 1991 (Tableau 16 en annexe).

2. La politique des prix des intrants agricoles

Cette partie traite de la politique des prix des intrants agricoles, de 1980 à 1992 : les semences, les fertilisants et les pesticides.

A. L'évolution des prix des semences

Nous allons étudier les prix des semences des principales cultures : les semences du coton, du riz, du blé, du maïs et de la pomme de terre. Les prix des semences du coton, du maïs et de la pomme de terre n'ont pas augmenté, de 1980 à 1991, car les services du ministère de l'Agriculture (MOA) produisaient les nouvelles semences améliorées et les fournissaient aux producteurs, à des prix bas, de façon à les inciter à produire davantage. En ce qui concerne les semences de riz, leur prix a augmenté de 13,2 % par an, en raison de l'accroissement de leur prix durant la période de la réforme politique, de 1987 à 1991. Il en va de même pour les semences de blé dont les prix ont augmenté de 3,6 % par an, durant la même période et pour les raisons mentionnées précédemment (Tableau 17 en annexe).

B. L'évolution des prix des fertilisants

Les fertilisants concernés sont l'azote, le phosphate et le potassium. Leurs prix n'ont pas connu de changements significatifs de 1980 à 1991. Cependant, à partir de 1990, les prix ont sensiblement augmenté en raison de la suppression des subventions (Tableau 18 en annexe).

C. L'évolution des prix des pesticides

Les prix des pesticides ont chuté de 4,7 % par an. Cependant, depuis 1990, suite à la suppression des subventions, les prix ont connu une hausse. Par ailleurs, la demande en pesticides a récemment baissé en raison de préoccupations liées à la protection de l'environnement (Tableau 18 en annexe).

IV – La politique de subvention à l'agriculture

Il existe 4 types de subventions :

- ☐ la subvention, partie intégrante du budget de l'Etat, directement octroyée aux produits alimentaires et aux consommations intermédiaires. Les marchandises subventionnées sont vendues au consomma-

teur à des prix inférieurs aux prix mondiaux. C'est ainsi que, pour les produits nationaux, les prix de marché sont inférieurs aux coûts de production. Cette forme de subvention correspond à une subvention à la consommation ;

- ☐ la subvention aux intrants agricoles qui aide à l'achat des intrants agricoles ainsi qu'à celui d'autres consommations intermédiaires ;
- ☐ la subvention aux taux de change ;
- ☐ la subvention aux prix grâce à laquelle les marchandises sont vendues à des prix inférieurs à ceux d'importation.

Cette partie de l'étude est consacrée à l'évolution des subventions totales et agricoles (produits et intrants).

1. L'évolution des subventions nationales et agricoles

Les subventions totales nationales et agricoles ont connu une tendance certaine à la baisse de l'ordre de 11 % par an, de 1980 à 1991. Il est notoire que le montant total des subventions a chuté de 1 018 millions US\$, en 1989, à 390 millions US\$, en 1991, en raison de l'élimination progressive des subventions. Dans le même temps, les subventions agricoles ont chuté de 98 millions US\$, en 1989, à 75 millions US\$, en 1991, ce qui veut dire que le taux de décroissance des subventions totales était plus élevé que celui des subventions agricoles. C'est pourquoi la part des subventions agricoles dans les subventions totales a grimpé de 10 %, en 1989, à 19 %, en 1991 (Tableau 19 en annexe). La suppression progressive des subventions a été un des instruments de la politique de l'Etat pour amener le pays à entrer dans une économie de marché.

2. L'évolution des subventions aux intrants agricoles

Le gouvernement était habitué à subventionner les intrants agricoles (Tableau 20 en annexe) et non pas la production agricole elle-même. Les subventions aux fertilisants produits localement ont décru, chaque année, de 9 %, attendu que le montant des subventions aux fertilisants importés a lui aussi chuté de 39 millions US\$, en 1980, à 13 millions US\$, en 1991, soit une baisse annuelle de 11 %. Le montant des subventions aux pesticides a diminué de 66 millions US\$, en 1980, à 23 millions US\$, en 1991, soit une baisse annuelle de 8 %. Cependant, l'Etat subventionne encore les pesticides pour le coton : les subventions aux pesticides pour le coton représentaient 71 % de la valeur totale des pesticides, en 1980, 83 %, en 1988, et 88 %, en 1991.

3. Les effets de la politique de subvention sur certaines variables économiques et sur le développement agricole

Cette partie va étudier l'impact de la politique de subvention sur le développement agricole, en particulier, et sur le développement économique, plus généralement.

Le Tableau 21, en annexe, indique une réduction progressive des subventions totales dans le PIB (ST/PIB) : de 5,3 %, en 1980, à 1 %, en 1991. Il en va de même pour la part des subventions agricoles rapportées à la valeur totale de la production agricole (SA/VPA) : de 4,8 %, en 1982, à 1,2 %, en 1991.

Les deux taux précédents, ST/PIB et SA/VPA, montrent l'impact des subventions sur le taux de croissance des deux variables, le PIB et la VPA, qui résulte de l'augmentation du volume de la consommation, hausse résultant des subventions. Par ailleurs, la réduction des subventions permet une épargne budgétaire plus forte et un accroissement des potentialités d'investissement.

Toujours dans le tableau 21, il apparaît que les ratios relatifs aux subventions totales/importations totales et aux subventions agricoles/importations agricoles ont marqué une tendance à la baisse, de 1980 à 1991, particulièrement, à partir de 1987, suite à la mise en place du programme de réforme économique. Le ratio subventions totales/importations totales a chuté de 45,9 %, en 1980, à 14,5 %, en 1987, pour atteindre 5,2 %, en 1991. Dans le même temps, le ratio subventions agricoles/importations agricoles suivait le même déclin : 31,6 %, 14,3 % et 7,5 % pour les années concernées. Il en est de même pour le

ratio subventions totales/recettes totales du budget de l'Etat : 20,8 %, en 1982, 8,7 %, en 1987 et 2,9 %, en 1990. Ce ratio reflète la part du budget de l'Etat alloué aux subventions. La suppression progressive des subventions va permettre, à l'Etat, de réaliser des économies qui seront affectées au financement de projets réels de production, ce qui conduira à une réelle croissance du PIB et de la production agricole.

V – Les effets des politiques fiscale et monétaire sur le développement agricole

Le programme de réforme économique inclut la politique de prix, la libéralisation du commerce extérieur et la politique fiscale. Cette dernière s'appuie sur un package de programmes portant sur les impôts sur les bénéfices et la réduction des dépenses du gouvernement. La politique fiscale est l'instrument par lequel le budget de l'Etat est alimenté en ressources stables.

Par ailleurs, la politique monétaire est appliquée au travers d'un package de programmes par lequel les autorités contrôlent les disponibilités en argent (l'offre), contrôle donc les taux d'intérêt et, *in fine*, le revenu national.

Le ministère du Trésor et de l'Economie est responsable de la planification et de la mise en application de la politique fiscale, alors que la Banque Centrale d'Egypte met en oeuvre la politique monétaire. Une collaboration active et pertinente entre les deux structures est nécessaire pour rééquilibrer les déficits de la balance des paiements.

Afin de contrôler le niveau de la demande, le programme de réforme économique met en place certaines procédures fiscales et monétaires telles que :

- ☐ la libéralisation des taux d'intérêt de la livre égyptienne (LE) : chaque banque est libre d'appliquer ses propres taux d'intérêt ;
- ☐ depuis janvier 1991, un nouveau mécanisme a été introduit pour financer le déficit budgétaire : les bons du trésor, à différents termes. Ainsi, le déficit du budget est financé par des sources non inflationnistes ;
- ☐ la suppression du "plafond" des crédits accordés au secteur privé ;
- ☐ les taux de change ont été harmonisés depuis octobre 1991.

VI – L'évolution de la structure des crédits accordés au secteur agricole par les différentes institutions financières

Le Tableau 22, en annexe, montre que le montant des crédits octroyés au secteur agricole par les diverses institutions financières a augmenté tout au long de la période allant de 1980-1981 à 1991-1992 : de 549 millions US\$ à 1 508 millions US\$, soit une hausse de 9 % sur la période. Le montant des crédits accordés par les PBDAC (organismes financiers spécialisés) a aussi augmenté dans les mêmes proportions, sur la période donnée. La part des crédits PBDAC dans les crédits totaux s'élevait à 80 %, en 1980-1981, et à 77,5 %, en 1991-1992. Cela signifie que, depuis 1980-1981, les PBDAC supportent financièrement la plus grande part du développement agricole : en 1980-1981, le montant des crédits octroyés par ces derniers s'élevait à 438 millions US\$ et, en 1991-1992, il était de 1 170 millions US\$.

VII – L'évolution des prêts à taux bonifiés et des prêts non subventionnés

Le Tableau 23, en annexe, montre que les prêts à taux bonifiés ont connu une tendance à la baisse de 1985-1986 à 1991-1992 : de 486 à 183 millions US\$, soit une décroissance annuelle de 11 %.

En ce qui concerne les prêts non subventionnés, leur montant est passé de 30 millions, en 1985-1986, à 554 millions, en 1991-1992, soit un taux annuel de croissance de 25 %. La part des prêts non subven-

tionnés dans les prêts totaux est passé de 6 %, en 1985-1986, à 75 %, en 1991-1992, ce qui va tout à fait dans le sens de la politique de suppression des subventions imposée par le programme de réforme économique.

VIII – Les procédures de libéralisation des taux d'intérêt

La libéralisation des taux d'intérêt fait partie intégrante de l'ensemble du processus de réforme économique. Il est intéressant de mentionner que les taux bonifiés ont été seulement appliqués aux productions stratégiques pour la sécurité alimentaire : l'élevage, l'aviculture, la pisciculture, la mécanisation agricole et les projets de mise en valeur de nouvelles terres. Le Tableau 24, en annexe, indique que les taux bonifiés étaient relativement stables, de 1979 à 1986, particulièrement pour ceux directement liés aux actions menées en faveur de la sécurité alimentaire, de la mécanisation et de la mise en valeur des terres.

Les taux bonifiés, pour les prêts octroyés aux cultures végétales, étaient relativement stables de 1979 à 1988, autour de 3,5 %. A partir de 1987, les taux bonifiés étaient limités aux prêts accordés aux actions menées en faveur de la sécurité alimentaire, de la mécanisation agricole et de la mise en valeur des nouvelles terres. Entre 1989 et 1992, le taux d'intérêt des prêts accordés pour les projets relatifs à la sécurité alimentaire, dans les nouvelles terres, passa de 9 à 14,5 %, celui concernant les cultures végétales augmenta de 3,5 à 9,5 %, celui de la mécanisation agricole s'éleva de 12 à 15,5 % et celui pour la mise en valeur des terres crut de 8 à 11,5 %. A partir du 28 mars 1993, les prêts, pour l'ensemble du secteur agricole, ne furent plus subventionnés.

Au début de 1991, suite à la libéralisation du taux d'intérêt de la L.E., le taux d'intérêt des prêts agricoles passa de 17,5 à 19,5 % pour les cultures végétales, la canne à sucre, les agrumes et les cultures horticoles, à 20 % pour les projets d'investissement à court terme et à 21 % pour ceux à long terme.

On attend, de la libéralisation des taux d'intérêt, que les effets négatifs de l'inefficience des producteurs agricoles disparaissent. Ces derniers pouvaient cacher leur inefficience grâce au subventionnement des intrants agricoles et aux prêts à taux bonifiés qui induisaient de faibles coûts de production.

En résumé, la mise en place de la politique de réforme agro-économique a conduit à :

- ☐ la croissance insignifiante des dépenses du gouvernement ;
- ☐ la réduction annuelle du déficit du budget ;
- ☐ la croissance annuelle, de 5 %, des recettes du budget de l'Etat.

IX – Quelques remarques en conclusion

Le pari de rendre la petite agriculture familiale plus performante est difficile. En effet, cela dépend de l'amélioration de la production d'un grand nombre d'unités de production très hétérogènes par leurs conditions d'exploitation, leurs contraintes et leurs objectifs. Ce challenge concerne les producteurs, les décideurs politiques et les chercheurs.

Nous avons étudié le processus de développement de l'agriculture égyptienne au niveau macro-économique. Cependant, il ne nous est pas encore possible de déterminer son impact sur l'efficience des exploitations agricoles familiales. Depuis la mise en oeuvre du Programme d'Ajustements Structurels, en 1987, seules quelques années se sont écoulées et on ne peut garantir une analyse élaborée et détaillée. Néanmoins, quelques premiers indicateurs sectoriels peuvent être donnés :

- ☐ les récentes politiques de libéralisation ont dû avoir un impact positif sur les variables macro-économiques telles que la totalité des surfaces cultivées, les rendements et le volume de production des cultures stratégiques. Ceci est vrai aussi pour le ratio d'auto-suffisance en blé, le taux de croissance de la production agricole et la valeur des exportations agricoles ;

- ❑ Par ailleurs, la politique de réforme économique a eu des incidences secondaires sur le secteur agricole, telles que :
- l'augmentation, en monnaie courante, des coûts de production, suite à la suppression des subventions aux intrants et à la hausse de la location de la terre ;
 - il existe des goulots d'étranglement au niveau de la commercialisation et une réduction des prix à la production pour certaines spéculations agricoles. Le marché des produits agricoles est déficient car les prix des intermédiaires sont très élevés et il y a de grosses pertes après la récolte ;
 - l'utilisation des intrants a dû être affectée. Par exemple, la consommation de fertilisants a diminué de 15 % suite à la suppression des subventions après 1990-1991.

Il est très intéressant de remarquer que les effets sus-mentionnés sont des incidences à court terme. Sur une période plus longue, leur action peut être favorable à une amélioration de la performance du secteur agricole. On doit garder à l'esprit que ces incidences à court terme représentent seulement une condition prédominante, à un moment donné, qui précède la pleine réalisation du programme de réforme politique.

Notes

1. Cf. "Strategy of Agricultural Development of Egypt in the Nineties : Objectives, constraints and policy instruments", Ministry of Agriculture, 1992.
2. Calculé d'après la "General Trend Equation".



Annexe

Tableau 1. Evolution du PIB et de la production agricole de 1980 à 1992

Année	Produit Intérieur Brut			L.E. millions	Production agricole		en % du PIB
	L.E. millions	US\$ millions	Indice		US\$ millions	Indice	
1980/1981	29 581,40	34 801,60	100,00	5 091,20	5 989,60	100,00	17,20
1981/1982	35 499,40	37 367,80	107,40	5 612,70	5 908,10	98,60	15,80
1982/1983	38 956,20	37 101,10	106,60	5 819,60	5 542,50	92,50	14,90
1983/1984	42 152,50	36 654,30	105,30	6 067,50	5 276,10	88,10	14,40
1984/1985	45 000,80	37 500,70	107,80	6 249,70	5 208,10	87,00	13,90
1985/1986	46 981,60	26 394,20	75,80	6 452,20	3 624,80	60,50	13,70
1986/1987	48 926,50	24 710,40	71,00	6 627,00	3 347,00	55,90	13,50
1987/1988	58 386,00	26 782,60	77,00	11 216,00	5 145,00	85,90	19,20
1988/1989	67 254,00	29 484,40	84,70	13 046,00	5 719,40	95,50	19,40
1989/1990	81 341,00	31 369,50	90,10	15 834,00	6 106,40	102,00	19,50
1990/1991	103 344,00	39 249,50	112,80	17 823,00	6 769,10	113,00	17,30
1991/1992	125 485,00	37 694,50	108,30	20 675,00	6 210,60	103,70	16,50

Source : Ministère de l'Agriculture

Tableau 2. Evolution de la Valeur Ajoutée Totale et de la Valeur Ajoutée Agricole

Année	Valeur Ajoutée Totale			L.E. millions	Valeur Ajoutée Agricole		VAA/VAT en %
	L.E. millions	US\$ millions	Indice		US\$ millions	Indice	
80/1981	16 971	19 965,9	100,0	3 564	4 192,9	100,0	21,0
81/1982	20 097	21 154,7	106,0	3 932	4 138,9	98,7	19,6
82/1983	24 490	23 323,8	116,8	5 066	4 824,8	115,1	20,7
83/1984	29 257	25 440,9	127,4	5 722	4 975,7	118,7	19,6
84/1985	34 754	28 961,7	145,1	6 380	5 316,7	126,8	18,4
85/1986	40 803	22 923,0	114,8	7 669	4 308,4	102,8	18,8
86/1987	48 765	24 628,8	123,4	10 111	5 106,6	121,8	20,7
87/1988	58 386	26 782,6	134,1	11 216	5 144,0	122,7	19,2
88/1989	67 254	29 484,4	147,7	13 046	5 719,4	136,4	19,4
89/1990	81 341	31 369,5	157,1	15 834	6 106,4	145,6	19,5
90/1991	103 344	39 249,5	196,9	17 823	6 769,1	161,4	17,2
91/1992	125 485	37 694,5	188,8	20 675	6 210,6	148,1	16,5

Source : Ministère de l'Agriculture

Tableau 3. Evolution de la Valeur Ajoutée par actif au niveau national et dans l'agriculture, de 1980 à 1991

Année	Au niveau national			L.E. (x 1000)	Dans l'agriculture		
	L.E. (x 1000)	US\$ (x 1000)	Indice		US\$ (x 1000)	Indice	
1980	1 483,6	1 745,4	100,0	848,6	998,3	100,0	
1981	1 875,6	1 974,3	113,1	927,9	976,7	97,8	
1982	1 996,0	1 900,9	108,9	1 182,1	1 125,8	112,8	
1983	2 272,1	1 975,7	113,2	1 323,2	1 150,6	115,3	
1984	2 965,4	2 471,1	141,6	1 452,6	1 210,5	121,3	
1985	3 405,8	1 913,3	109,6	1 785,5	1 003,1	100,5	
1986	3 782,9	1 910,5	109,5	2 273,8	1 148,4	115,0	
1987	4 374,8	2 006,8	115,0	2 477,1	1 136,3	113,8	
1988	4 871,7	2 135,8	122,4	2 837,0	1 243,8	124,6	
1989	5 698,5	2 197,6	125,9	3 442,5	1 327,6	133,0	
1990	7 001,6	2 659,2	152,4	3 889,8	1 477,3	148,0	
1991	8 215,1	2 467,7	141,4	4 506,3	1 353,7	135,6	

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 4. Evolution des investissements totaux et des investissements agricoles de 1980 à 1992

Année	Investissements totaux			Investissements agricoles			Inv. agri./ Inv. totaux (en %)
	L.E. millions	US\$ millions	Indice millions	L.E. millions	US\$ millions	Indice	
80/1981	5 334,4	6 275,8	100,0	370,2	435,5	100,0	6,94
81/1982	6 286,5	6 617,4	105,4	450,4	474,1	108,9	7,16
82/1983	8 395,9	7 996,1	127,4	392,8	374,1	85,9	4,68
83/1984	9 277,1	8 067,0	128,5	525,4	456,9	104,9	5,66
84/1985	10 760,1	8 966,8	142,9	605,7	504,8	115,9	5,63
85/1986	13 144,0	7 384,3	117,7	860,2	483,3	111,0	6,54
86/1987	14 745,2	7 447,1	118,7	741,2	374,3	85,9	5,03
87/1988	20 607,3	9 452,9	150,6	1 476,9	677,5	155,6	7,17
88/1989	20 736,9	9 091,1	144,9	1 646,1	721,7	165,7	7,93
89/1990	23 181,2	8 939,9	142,5	1 839,9	709,6	162,9	7,94
90/1991	25 292,2	9 605,8	153,1	1 951,7	741,2	170,2	7,72
91/1992	25 106,8	7 541,8	120,2	2 248,0	675,3	155,1	8,95

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 5. Evolution des investissements totaux, publics et privés, en Egypte de 1980 à 1992

Année	Investissements publics et gouvernementaux				Investissements privés				Investissements totaux		
	L.E millions	US\$ millions	Indice	%	L.E millions	US\$ millions	Indice	%	L.E millions	US\$ millions	Indice
82/1983	5 019,9	4 365,1	100,0	59,8	3 376,0	2 935,7	100,0	40,2	8 395,9	7 300,8	100,0
83/1984	5 518,1	4 598,4	105,3	59,5	3 759,0	3 132,5	106,7	41,5	9 277,1	7 730,9	105,9
84/1985	6 544,1	3 676,5	86,5	60,8	4 216,0	2 368,5	80,7	39,2	10 760,1	6 045,0	82,8
85/1986	8 261,0	4 172,2	95,6	62,8	4 883,0	2 466,2	84,0	37,2	13 144,0	6 638,4	90,9
86/1987	9 024,2	3 153,0	72,2	61,2	5 721,0	2 624,3	89,4	38,8	14 745,2	6 763,9	92,6
87/1988	13 038,3	5 716,0	130,9	63,3	7 569,0	3 318,3	113,0	36,7	20 607,3	9 034,3	123,7
88/1989	11 228,9	4 330,5	99,2	54,1	9 508,0	3 666,8	142,9	45,9	20 736,9	7 997,3	109,5
89/1990	13 476,2	5 118,2	117,3	58,1	9 705,0	3 685,9	125,6	41,9	23 181,2	8 004,1	109,6
90/1991	14 534,2	4 365,9	100,0	57,5	10 758,0	3 231,6	110,1	42,5	25 292,2	7 597,5	104,1
91/1992	13 440,8	4 024,2	92,2	53,5	11 666,0	3 492,8	119,0	46,5	25 106,8	7 517,0	103,0

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 5 (suite). Evolution des investissements publics et privés dans le secteur agricole

Année	Investissements publics et gouvernementaux				Investissements privés				Investissements totaux		
	L.E millions	US\$ millions	Indice	%	L.E millions	US\$ millions	Indice	%	L.E millions	US\$ millions	Indice
1982/1983	265,8	231,1	100,0	67,7	127,0	110,4	100,0	32,3	392,8	341,6	100,0
1983/1984	406,4	338,7	146,6	77,4	119,0	99,2	89,9	22,6	525,4	437,8	128,2
1984/1985	378,7	212,8	92,1	62,5	227,0	127,5	115,5	37,5	605,7	340,3	99,6
1985/1986	610,2	308,2	133,4	70,9	250,0	126,3	114,4	29,1	860,2	434,4	127,2
1986/1987	504,2	231,3	100,1	68,0	237,0	108,7	98,5	32,0	741,2	340,0	99,5
1987/1988	686,9	301,1	130,3	46,5	790,0	346,3	313,7	53,5	1 476,9	647,5	189,5
1988/1989	686,1	264,6	114,5	41,7	960,0	370,2	335,3	58,3	1 646,1	634,8	185,8
1989/1990	868,9	330,0	142,8	47,2	971,0	368,8	334,1	52,8	1 839,9	698,8	204,6
1990/1991	1 092,7	328,2	142,0	56,0	859,0	258,0	233,7	44,0	1 951,7	586,3	171,6
1991/1992	1 300,0	389,2	168,4	57,8	948,0	283,8	257,1	42,2	2 248,0	673,1	197,0

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 6. Evolution des importations totales et des importations agricoles de 1980 à 1991

Année	Importations totales			Importations agricoles			Imp. agri./ Imp. totales (en %)
	L.E. (x 1000)	US\$ (x 1000)	Indice	L.E. (x 1000)	US\$ (x 1000)	Indice	
1980	3 401 999,0	4 002 351,8	100,0	545 117	641 314,1	100,0	16,0
1981	6 187 466,0	6 513 122,1	162,7	1 145 995	1 206 310,5	188,1	18,5
1982	6 354 517,0	6 051 921,0	151,2	1 069 377	1 018 454,3	158,8	16,8
1983	7 192 657,0	6 254 484,3	156,3	862 665	750 143,5	117,0	12,0
1984	753 606,8	6 280 056,7	156,9	994 376	828 646,7	129,2	13,2
1985	6 973 016,0	3 917 450,0	97,9	865 530	486 252,8	75,8	12,4
1986	8 051 432,0	4 066 379,8	101,6	1 041 654	526 087,9	82,0	12,9
1987	11 357 837,0	5 210 017,0	130,2	1 440 255	660 667,4	103,0	12,7
1988	16 308 572,0	7 149 746,6	178,6	1 873 124	821 185,4	128,1	11,5
1989	16 623 623,0	6 410 961,4	160,2	2 656 994	1 024 678,8	159,8	16,0
1990	24 823 240,0	9 427 740,2	235,6	4 074 650	1 547 531,3	241,3	16,4
1991	25 216 330,0	7 574 746,2	189,3	3 336 854	1 002 359,3	156,3	13,2

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 7. Les principales importations agricoles d'Egypte

Année	Volume (tonne)	Valeur L.E.	Blé Valeur US\$	Indice	% des import° agric.	Volume (tonne)	Valeur L.E.	Maïs jaune Valeur US\$	Indice	% des import° agric.	Valeur totale des importat° agricoles			Import° blé et maïs dans import° agricoles
											L.E. million	US\$ million	Indice	
1980	2 126 026	308 890	363 400	100,0	56,7	596 162	71 739	84 399	100,0	13,2	545 117	641 314	100,0	69,8
1981	3 092 410	531 202	559 160	153,9	46,4	1 289 415	219 864	231 436	274,2	19,2	1 145 995	1 206 311	188,1	65,5
1982	2 919 703	492 235	468 795	129,0	46,0	1 236 640	210 101	200 096	237,1	19,7	1 069 377	1 018 454	158,8	65,7
1983	2 577 045	347 638	302 294	83,2	40,3	1 397 214	142 034	123 508	146,3	16,5	862 665	750 143	117,0	56,8
1984	2 721 348	275 865	229 888	63,3	27,7	1 210 933	174 186	145 155	172,0	17,5	994 376	828 647	129,2	45,3
1985	2 336 608	342 518	192 426	53,0	39,6	1 364 221	1 456 162	81 552	96,6	16,8	865 530	486 253	75,8	56,3
1986	3 405 466	463 668	234 176	64,4	44,5	1 117 828	135 843	68 608	81,3	13,0	1 041 654	526 088	82,0	57,6
1987	3 633 274	571 952	262 363	72,2	39,7	1 545 924	231 856	106 356	126,0	16,1	1 440 255	660 667	103,0	55,8
1988	3 575 568	825 123	361 737	99,5	44,1	1 124 159	265 261	116 292	137,8	14,2	1 873 124	821 185	128,0	58,2
1989	3 069 112	1 307 688	504 315	138,8	49,2	1 292 684	423 667	163 389	193,6	16,0	2 656 992	1 024 679	159,8	65,2
1990	4 456 272	2 128 533	808 406	222,5	52,2	1 297 189	513 660	195 085	231,1	12,6	4 074 650	1 547 531	241,3	64,9
1991	4 116 059	1 614 697	485 040	133,5	48,4	1 006 691	428 490	128 714	152,5	12,8	3 336 854	1 002 359	156,3	61,2

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 8. Evolution des exportations totales et agricoles de 1980 à 1992

Année	L.E. (x 1000)	Exportations totales		Indice	L.E. (x 1000)	Exportations agricoles		Indice	Exp. agri./ Exp. totales (en %)
		US\$ (x 1000)				US\$ (x 1000)			
1980	2 132 178	2 508 445		100,0	434 800	511 529,4		100,0	20,4
81/1982	1 993 344	2 098 257		83,6	473 459	498 377,9		97,4	23,8
82/1983	2 203 193	2 098 279		83,6	440 030	419 076,2		81,9	20,0
83/1984	2 189 974	1 904 325		75,9	531 570	462 234,8		90,4	24,3
84/1985	2 691 910	2 243 258		89,4	444 777	370 647,5		72,5	16,5
85/1986	2 450 875	1 376 896		54,9	415 800	233 595,5		45,7	17,0
86/1987	2 062 431	1 041 632		41,5	527 264	266 294,9		52,1	25,6
78/1988	3 407 537	1 563 090		62,3	636 717	292 072,0		57,1	18,7
88/1989	5 140 295	2 253 527		89,8	969 638	425 093,4		83,1	18,9
89/1990	6 664 615	2 570 233		102,5	1 120 491	432 121,5		84,5	16,8
90/1991	8 606 204	3 268 593		130,3	964 266	366 223,3		71,6	11,2
91/1992	12 008 462	3 607 228		143,8	1 129 074	339 163,1		66,3	9,4

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 9. Evolution des principales exportations agricoles, de 1980 à 1991

Année	Coton				Riz				Oignon				Pomme de terre			
	L.E. mill°	US\$ mill°	Indice	%	L.E. mill°	US\$ mill°	Indice	%	L.E. mill°	US\$ mill°	Indice	%	L.E. mill°	US\$ mill°	Indice	%
80/1981	296 372	348 673	100,0	68,16	22 955	27 053	100,0	5,29	815	9 588	100,0	1,88	22 744	26 758	100,0	5,23
81/1982	300 752	316 581	90,8	63,52	23 255	24 479	90,5	4,91	4 086	4 301	44,9	0,87	32 068	33 756	126,2	6,77
82/1983	270 995	258 090	74,0	61,59	7 442	7 088	26,2	1,69	7 465	7 110	74,2	1,7	24 737	23 559	88,0	5,62
83/1984	366 041	318 297	91,3	68,86	3 052	2 654	9,8	0,57	5 145	4 474	46,7	0,97	32 608	28 355	106,0	6,13
84/1985	304 706	253 922	72,8	68,51	6 786	5 655	20,9	1,53	3 425	2 854	29,8	0,77	23 019	19 183	71,7	5,17
85/1986	289 113	162 423	46,6	69,53	7 000	3 933	14,5	1,68	7 294	4 098	42,7	1,76	21 701	12 192	45,6	5,22
86/1987	300 367	151 701	43,5	56,97	7 220	3 646	13,5	1,37	7 718	3 898	40,7	1,46	39 413	19 906	74,4	7,48
87/1988	268 652	123 235	35,3	42,19	1 193	547	2,0	0,19	24 689	11 325	118,1	3,88	62 854	28 832	107,8	9,87
88/1989	593 584	260 230	74,6	61,22	18 203	7 980	29,5	1,88	29 325	12 856	134,1	3,02	60 136	26 364	98,5	6,20
89/1990	603 482	232 735	66,7	53,86	32 187	12 413	45,9	2,87	27 102	10 452	109,0	2,42	75 645	29 173	109,0	6,75
90/1991	230 741	87 634	25,1	23,93	68 179	25 894	95,7	7,07	36 423	13 833	144,3	3,78	153 033	58 121	217,2	15,87
91/1992	194 453	58 412	16,8	17,22	216 176	64 937	240,0	19,15	30 150	9 057	94,5	2,67	154 159	46 308	173,1	13,65

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 10. Les prix à la production des cultures végétales, en L.E. et en US\$ par tonne, de 1980 à 1992

Année	Coton		Riz		Pomme de terre		Tomate		Oignon		Agrumes		Blé		Maïs		Taux de change
	L.E.	US\$	L.E.	US\$	L.E.	US\$	L.E.	US\$	L.E.	US\$	L.E.	US\$	L.E.	US\$	L.E.	US\$	
1980	422,1	496,6	137,8	162,1	78,4	92,2	46,8	55,1	42,1	49,5	76,8	90,4	88,0	103,5	122,9	144,6	0,85
1981	497,2	523,4	167,5	176,3	88,5	93,2	66,2	69,7	47,2	49,7	81,4	85,7	91,8	96,6	93,8	98,7	0,95
1982	552,1	525,8	220,5	210,0	98,2	93,5	74,3	70,8	79,3	75,5	92,4	88,0	81,7	77,8	124,9	119,0	1,05
1983	568,3	494,2	211,9	184,3	109,0	94,8	90,0	78,3	60,6	70,1	90,1	78,3	110,0	95,7	167,6	145,7	1,15
1984	618,9	515,8	218,0	181,7	123,0	102,5	77,6	64,7	91,6	76,3	152,4	127,0	124,3	103,6	172,8	144,0	1,20
1985	804,7	452,1	351,3	197,4	129,0	72,5	113,6	63,8	125,0	70,2	185,6	104,3	171,7	96,5	194,4	109,2	1,78
1986	810,9	409,5	407,3	205,7	127,3	64,3	119,2	60,2	134,8	68,1	230,8	116,6	225,0	113,6	219,0	110,6	1,98
1987	975,0	447,2	337,7	154,9	244,1	112,0	167,5	76,8	142,5	65,4	278,5	127,8	223,4	102,5	254,7	116,8	2,18
1988	1 261,5	553,0	412,4	180,8	128,8	56,5	185,5	81,3	140,5	61,6	350,8	153,8	237,4	104,1	324,3	142,2	2,28
1989	1 742,0	671,8	575,5	221,9	253,0	97,6	296,0	114,2	165,7	63,9	380,5	146,7	436,4	168,3	404,6	156,0	2,59
1990	2 300,4	873,7	604,6	229,6	272,4	103,5	175,0	66,5	136,6	51,9	389,2	147,8	473,3	179,8	426,1	161,8	2,63
1991	2 821,1	847,6	731,2	219,6	363,0	92,0	220,9	66,4	198,9	59,7	300,0	90,1	498,1	149,6	440,5	132,3	3,33
1992	3 671,2	1 102,5	757,4	227,4	249,6	75,0	145,0	43,5	212,0	63,7	325,0	97,6	529,0	158,9	435,0	130,6	3,33

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 11. Evolution des prix à la production et des prix à l'exportation du coton, de 1980 à 1992 (prix en US\$ par tonne)

Année	Prix à la prod°	Indice du prix à la prod°	Prix à l'export°	Indice du prix à l'export°	Ecart de prix	Prix à la prod°/ Prix à l'exp° (%)
1980	496,6	100,0	2 581,0	100,0	2 084,4	19,2
1981	523,4	105,4	2 574,0	99,7	2 050,6	20,3
1982	525,8	105,9	1 994,0	77,3	1 468,2	26,4
1983	494,2	99,5	2 112,0	81,8	1 617,8	23,4
1984	515,8	103,9	2 788,0	108,0	2 272,2	18,5
1985	452,1	91,0	2 967,0	115,0	2 514,9	15,2
1986	409,5	82,5	3 026,0	117,2	2 616,5	13,5
1987	447,2	90,1	2 095,0	81,2	1 647,8	21,3
1988	553,0	111,4	3 591,0	139,1	3 038,0	15,4
1989	671,8	135,3	4 700,0	182,1	4 028,2	14,3
1990	873,7	175,9	4 719,0	182,8	3 845,3	18,5
1991	847,6	170,7	4 673,0	181,1	3 825,4	18,1
1992	1 102,5	222,0	3 381,0	131,0	2 278,5	32,6

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 12. Evolution du prix à la production et du prix à l'exportation du riz, de 1980 à 1992 (prix en US\$ par tonne)

Année	Prix à la prod°	Indice du prix à la prod°	Prix à l'export°	Indice du prix à l'export°	Ecart de prix	Prix à la prod°/ Prix à l'export° (%)
1980	162,1	100,0	359,0	100,0	196,9	45,2
1981	176,3	108,8	458,0	127,6	281,7	38,5
1982	210,0	129,5	377,0	105,0	167,0	55,7
1983	184,3	113,7	372,0	103,6	187,7	49,5
1984	181,7	112,1	318,0	88,6	136,3	57,1
1985	197,4	121,8	325,0	90,5	127,6	60,7
1986	205,7	126,9	400,0	111,4	194,3	51,4
1987	154,9	95,6	275,0	76,6	120,1	56,3
1988	180,8	111,5	274,0	76,3	93,2	66,0
1989	221,9	136,9	252,0	70,2	30,1	88,1
1990	229,6	141,6	240,0	66,9	10,4	95,7
1991	219,6	135,5	256,0	71,3	36,4	85,8
1992	227,4	140,3	306,0	85,2	78,6	74,3

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 13. Evolution du prix à la production et du prix à l'exportation de la pomme de terre, de 1960 à 1992 (prix en US\$ par tonne)

Année	Prix à la prod°	Indice du prix à la prod°	Prix à l'export°	Indice du prix à l'exportat°	Ecart de prix	Prix à la prod°/ Prix à l'export° (%)
1980	92,2	100,0	226,0	100,0	133,8	40,8
1981	93,2	101,1	266,0	117,7	172,8	35,0
1982	93,5	101,4	280,0	123,9	186,5	33,4
1983	94,8	102,8	219,0	96,9	124,2	43,3
1984	102,5	111,2	351,0	155,3	248,5	29,2
1985	72,5	78,6	220,0	97,3	147,5	33,0
1986	64,3	96,7	203,0	89,8	138,7	31,7
1987	112,0	121,5	294,0	130,1	182,0	38,1
1988	56,4	61,3	357,0	158,0	300,5	15,8
1989	97,6	105,9	173,0	76,5	75,4	56,4
1990	103,5	112,3	165,0	73,0	61,5	62,7
1991	92,0	99,8	220,0	97,3	128,0	41,8
1992	75,0	81,3	204,0	90,3	129,0	36,8

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 14. Evolution du prix à la production et du prix à l'exportation des agrumes, de 1980 à 1992 (prix en US\$ par tonne)

Année	Prix à la prod°	Indice du prix à la prod°	Prix à l'export°	Indice du prix à l'export°	Ecart de prix	Prix à la prod°/ Prix à l'exp° (%)
1980	90,4	100,0	356	100,0	265,6	25,4
1981	85,7	94,8	415	116,6	329,3	20,7
1982	88,0	97,3	387	108,7	299,0	22,7
1983	78,3	86,6	493	138,5	414,7	15,9
1984	127,0	140,5	473	132,9	346,0	26,8
1985	104,3	115,4	525	147,5	420,7	19,9
1986	116,6	129,0	587	164,9	470,4	19,9
1987	127,8	141,4	947	266,0	819,2	13,5
1988	153,8	170,1	506	142,0	352,2	30,4
1989	146,7	162,3	463	130,0	316,3	31,7
1990	147,8	163,5	340	95,5	192,2	43,5
1991	90,1	99,7	400	112,4	309,9	22,5
1992	97,6	108,0	316	88,8	218,4	30,9

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 15. Evolution du prix à la production et du prix à l'importation du blé, de 1980 à 1992 (prix en US\$ par tonne)

Année	Prix à la prod°	Indice du prix à la prod°	Prix à l'import°	Indice du prix à l'import°	Ecart de prix	Prix à la prod°/ Prix à l'import° (%)
1980	103,5	100,0	191,0	100,0	87,5	54,2
1981	96,6	93,3	238,0	124,6	31,3	40,6
1982	77,8	75,2	212,0	111,0	35,8	36,7
1983	95,7	92,5	189,0	99,0	6,5	50,6
1984	103,6	100,0	195,0	102,1	2,1	53,1
1985	96,5	93,2	199,0	104,2	11,0	48,5
1986	113,6	109,8	184,0	96,3	13,5	61,7
1987	102,5	99,0	171,0	89,5	9,5	59,9
1988	104,1	100,6	218,0	114,1	13,5	47,8
1989	168,3	162,6	193,0	101,0	-61,6	87,2
1990	179,8	173,7	165,0	86,4	-87,3	109,0
1991	149,6	144,5	118,0	61,8	-82,7	126,8
1992	158,9	153,5	136,0	71,2	-82,3	116,8

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 16. Evolution du prix à la production et du prix à l'importation du maïs, de 1980 à 1992 (prix en US\$ par tonne)

Année	Prix à la prod°	Indice du prix à la prod°	Prix à l'import°	Indice du prix à l'import°	Ecart de prix	Prix à la prod°/ Prix à l'import° (%)
1980	114,6	100,0	173,0	100,0	28,4	83,6
1981	98,7	86,3	244,0	141,0	145,3	40,5
1982	119,0	82,3	220,0	127,2	101,0	54,1
1983	145,7	100,8	145,0	83,8	0,7	100,5
1984	144,0	99,6	205,0	118,5	61,0	70,2
1985	109,2	75,5	152,0	87,9	42,8	71,8
1986	110,6	76,5	118,0	68,2	7,4	93,7
1987	116,8	80,8	86,0	49,7	30,8	135,8
1988	142,2	98,3	228,0	131,8	85,8	62,4
1989	156,0	107,9	147,0	85,0	9,0	106,1
1990	161,8	111,9	131,0	75,7	30,8	123,5
1991	132,3	91,5	134,0	77,5	1,7	98,7
1992	130,6	90,3	123,0	71,1	7,6	106,2

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 17. Evolution des prix des semences de certaines cultures, de 1980 à 1991

Item Année	Coton			Riz			Blé			Maïs			Pomme de terre d'été		
	L.E.	US\$	Indice	L.E.	US\$	Indice	L.E.	US\$	Indice	L.E	US\$	Indice	L.E	US\$	Indice
1980	28	33	100	38	45	100	102	120	100	155	182	100	291	342	100
1981	28	29	88	42	44	98	125	132	110	155	147	81	336	354	104
1982	31	30	91	54	51	113	126	120	100	161	153	84	338	322	94
1983	31	27	82	70	61	136	146	127	106	204	177	97	241	210	61
1984	32	27	82	80	67	149	167	139	116	207	173	95	270	225	66
1985	35	20	61	92	52	116	208	117	98	400	225	124	275	155	45
1986	75	38	115	113	57	127	233	118	98	440	222	122	285	144	42
1987	74	34	103	203	93	207	293	134	112	307	141	77	469	215	63
1988	78	34	103	267	117	260	293	128	107	357	157	86	466	204	60
1989	78	30	91	333	128	284	307	118	98	457	176	97	714	275	80
1990	78	30	91	470	179	398	567	215	179	564	214	118	957	363	106
1991	84	25	76	503	151	336	607	182	152	607	182	100	1 088	327	96

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 18. Evolution du prix et des indices de prix (1980=100) des fertilisants chimiques et des pesticides, de 1980 à 1991

Item Année	Azote 15,5 %			Phosphate 15 %			Potassium 98 %			Pesticides			Taux de change de l'US\$
	Prix L.E.	Prix US\$	Indice	Prix L.E.	Prix US\$	Indice	Prix L.E.	Prix US\$	Indice	Prix L.E.	Prix US\$	Indice	
1980	35	41	100	27,3	32	100	42	49	100	3 738	4 398	100	0,850
1981	37	39	95	30,3	32	100	57	60	122	3 860	4 063	92	0,950
1982	38	36	88	27,5	26	81	53	50	102	4 062	3 869	88	1,050
1983	38	33	80	27,6	24	75	53	46	94	4 917	4 276	97	1,150
1984	40	33	80	27,6	23	72	53	44	90	4 158	3 465	79	1,200
1985	40	22	54	27,7	16	50	53	30	61	4 173	2 344	53	1,780
1986	41	21	51	25,5	13	41	53	27	55	3 549	1 792	41	1,980
1987	67	31	76	53,7	25	78	54	25	51	5 308	2 435	55	2,180
1988	83	36	88	40,0	17	53	55	24	49	5 710	2 503	57	2,281
1989	80	31	76	67,5	26	81	55	21	43	5 813	2 242	51	2,593
1990	185	70	171	185,0	70	219	370	141	288	8 996	3 417	78	2,633
1991	200	60	146	190,0	57	178	378	114	233	10 781	3 239	74	3,329

Source : Département de l'Economie de la Production Agricole - Institut de Recherche en Economie Agricole

Tableau 19. Evolution des subventions totales et des subventions agricoles, de 1980 à 1991

Année	Subventions totales			Subventions agricoles			Subv. agri./ subv. totales (en %)
	L.E millions	US\$ millions	Indice	L.E millions	US\$ millions	Indice	
1980	1 536	1 839	100,0	172	202	100,0	11,0
1981	2 000	2 105	114,5	245	258	127,7	12,3
1982	2 040	1 943	105,7	280	267	132,2	13,7
1983	1 686	1 466	79,7	210	183	90,6	12,5
1984	2 058	1 715	93,3	213	178	88,1	10,4
1985	1 996	1 121	61,0	209	117	57,9	10,4
1986	1 746	882	48,0	197	99	49,0	11,2
1987	1 650	757	41,2	206	94	46,5	12,4
1988	2 256	989	53,8	259	114	56,4	11,5
1989	2 640	1 018	55,4	255	98	48,5	9,6
1990	2 061	783	42,6	253	96	47,5	12,3
1991	1 299	390	21,2	251	75	37,1	19,2

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 20. Evolution des subventions à certains intrants agricoles et de la totalité des subventions agricoles, de 1980 à 1991

Année	Subv° aux fertilisants locaux			Subv° à l'importat° de fertilisants			Subv° aux pesticides			Subv° aux semences améliorées			Autres subv°			Subv° totales		
	L.E. mill°	US\$ mill°	Indice	L.E. mill°	US\$ mill°	Indice	L.E. mill°	US\$ mill°	Indice	L.E. mill°	US\$ mill°	Indice	L.E. mill°	US\$ mill°	Indice	L.E. mill°	US\$ mill°	Indice
1980	45	52,9	100,0	33	38,8	100,0	56,0	65,9	100,0	1,0	1,2	100,0	37,0	43,5	100,0	172,0	202,4	100,0
1981	83	87,4	165,2	101	106,3	274,0	49,0	51,6	78,3	4,5	4,7	391,7	7,5	7,9	18,2	245,0	257,9	127,4
1982	84	80,0	151,2	35	36,8	94,9	51,0	48,6	73,7	4,0	3,8	316,7	106,0	101,0	232,2	280,0	266,7	131,8
1983	84	73,0	138,0	35	36,8	94,9	72,0	62,6	95,0	6,0	5,2	433,3	13,0	11,3	26,0	210,0	182,6	90,2
1984	97	80,8	152,7	14	14,7	37,9	71,5	59,6	90,4	6,0	5,0	416,7	24,5	20,4	46,9	213,0	177,5	87,7
1985	101	56,7	107,2	14	14,7	37,9	70,0	39,3	59,6	4,0	2,2	183,3	20,0	11,2	25,7	209,0	117,4	58,0
1986	102	51,5	97,4	25	26,3	67,8	65,0	32,8	49,8	4,0	2,0	166,7	1,0	0,5	1,1	197,0	99,5	49,2
1987	105	48,2	91,2	28	29,5	75,7	65,0	29,8	45,2	4,0	1,8	150,0	4,0	1,8	4,1	206,0	94,5	46,7
1988	108	47,3	89,5	25	26,3	67,5	68,0	29,8	45,2	4,0	1,8	150,0	54,0	23,7	54,5	259,0	113,5	56,1
1989	124	47,8	90,4	29	30,5	78,3	68,0	26,2	39,8	4,0	1,5	125,0	30,0	11,6	26,7	255,0	98,3	48,6
1990	78	29,6	54,8	27	28,4	72,9	116,0	44,1	66,9	7,0	2,7	225,0	25,0	9,5	21,8	253,0	96,1	47,5
1991	50	15,0	27,8	12	12,6	32,3	77,0	23,1	35,1	4,0	1,2	100,0	108,0	32,4	74,5	251,0	75,4	37,3

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 21. Evolution des subventions totales et agricoles rapportées à des indicateurs de l'économie nationale, de 1980 à 1991

Année	Subv° totales/ PIB (en %)	Subv° agri./ Product° agri. (en %)	Subv° totales/ Import° totales (en %)	Subv° agri./ Import° agri. (en %)	Subv° totales/ Budget de l'Etat (en %)
1980	5,3	3,4	45,9	31,6	-
1981	5,6	4,4	32,3	21,4	-
1982	5,2	4,8	32,1	26,2	20,8
1983	4,0	3,5	23,4	24,3	15,0
1984	4,6	3,4	27,3	21,4	16,0
1985	4,2	3,2	28,6	24,1	13,8
1986	3,6	3,0	21,7	18,9	11,3
1987	2,8	2,8	14,5	14,3	8,7
1988	3,4	2,0	13,8	13,8	10,6
1989	3,2	1,6	15,9	9,6	10,4
1990	2,0	1,4	8,3	6,2	6,3
1991	1,0	1,2	5,2	7,5	2,9
Moyenne	3,7	2,8	22,4	18,3	11,6

Source : Ministère de l'Economie

Tableau 22. Evolution des crédits octroyés au secteur agricole par les banques commerciales, les banques d'investissement, les banques spécialisées (PBDAC), de 1980 à 1992

Année	Banques commerciales			Banques d'investissement			PBDAC			Crédits agricoles totaux		
	L.E. mill°	US\$ mill°	Indice	L.E. mill°	US\$ mill°	Indice	L.E. mill°	US\$ mill°	Indice	L.E. mill°	US\$ mill°	Indice
80/1981	90	105,9	100,0	4	4,7	100,0	372,2	437,9	100	466,2	548,5	100,0
81/1982	174	183,2	173,0	12	12,6	268,1	592,6	623,8	142,5	778,6	819,6	149,4
82/1983	234	222,9	210,5	17	16,2	344,7	652,1	621,0	141,8	903,1	860,1	156,8
83/1984	336	292,2	275,9	41	35,7	759,6	851,1	740,1	169	1 228,1	1 067,9	194,7
84/1985	391	325,8	307,6	46	38,3	814,9	1 140,4	950,3	217	1 577,4	1 314,5	239,7
85/1986	481	270,2	255,1	62	34,8	740,4	1 684,8	946,5	216,1	2 227,8	1 251,6	228,2
86/1987	546	275,8	260,4	83	41,9	891,5	2 369,4	1 196,7	273,3	2 998,4	1 514,3	276,1
87/1988	678	311,0	293,7	105	48,2	1 025,5	2 256,3	1 035,0	236,4	3 039,3	1 394,2	254,2
88/1989	810	355,1	335,3	131	57,4	1 221,3	3 006,1	1 317,9	301	3 947,1	1 730,4	315,5
89/1990	968	373,3	352,5	149	57,5	1 223,4	3 764,3	1 451,7	331,5	4 881,3	1 882,5	343,2
90/1991	1 227	466,0	440,0	169	64,2	1 366,0	4 252,8	1 615,2	368,9	5 648,8	2 145,4	391,1
91/1992	965	289,9	273,7	164	49,3	1 048,9	3 893,1	1 169,4	267	5 022,1	1 508,6	275,0

Source : Banque Centrale d'Egypte

Tableau 23. Prêts subventionnés et non subventionnés de la PBDAC au secteur agricole, de 1985 à 1992

Année	Prêts subventionnés			Prêts non subventionnés			Prêts totaux		
	L.E. (x 1000)	US\$ (x 1000)	Indice	L.E. (x 1000)	US\$ (x 1000)	Indice	L.E. (x 1000)	US\$ (x 1000)	Indice
85/1986	962 313	486 017	100,0	60 379	30 494	100,0	1 022 692	516 511	100,0
86/1987	631 476	289 668	59,6	565 825	259 553	851,2	1 197 301	549 221	106,3
87/1988	667 462	292 618	60,2	474 101	207 848	681,6	1 141 563	500 466	96,9
88/1989	854 949	329 714	67,8	656 051	253 008	829,7	1 511 000	582 723	112,8
89/1990	896 281	340 403	70,0	1 318 644	500 814	1 642,3	2 214 925	841 217	162,9
90/1991	871 514	261 795	53,9	1 549 349	465 410	1 526,2	2 420 863	727 204	140,8
91/1992	608 713	182 852	37,6	1 844 567	554 090	1 817,0	2 453 280	736 942	142,7

Source : Banque Centrale d'Egypte

Tableau 24. Evolution des prêts à taux bonifiés et des prêts non subventionnés octroyés pour la production végétale et les projets d'investissement de 1979 à 1993

Date de mise en place du taux d'intérêt	Taux de subventionnement des taux d'intérêt (en %)				Valeur des taux d'intérêt non subventionnés		
	Production végétale	Sécurité alimentaire	Mécanisat°	Mise en valeur de nouv. terres	Moins d'un an minimaxi	De 1 à 2 ans mini maxi	Plus de 2 ans minimaxi
1/01/79	3,5	6	8	3	10 12	10 12	10 12
4/01/80	3,5	6	8	3	11 13	11 13	11 13
6/01/80	3,5	6	8	3	12 14	12 14	12 14
1/01/81	3,5	6	8	3	13 15	13 15	13 15
7/01/82	3,5	7	8	3	0 13	0 13	0 13
12/01/83	3,5	7	8	4	11 13	11 13	11 13
1984	3,5	7	8	4	11 13	11 13	11 13
1985	3,5	7	8	4	11 13	11 13	11 13
1986	3,5	7	8	4	11 13	11 13	11 13
5/01/87	3,5	9	10	6	11 13	12 14	13 15
1988	3,5	9	10	6	11 13	12 14	13 15
15/5/1989	3,5-6	9,0-11	12	8	13 15	14 16	14 16
1990	5	9	10	8			
1/1/91-29/6/91	7	11	12	8			
30/6/91-28/2/92	8,5	14	15	11			
29/2/92-29/6/92	9,5	14,5	15,5	11,5			
30/6/92-30/9/92	9,5	14,5	15,5	11,5			
28/3/1993	Le subventionnement est éliminé						

* Les prêts subventionnés sont aussi accordés pour la betterave à sucre et la canne à sucre.

** Jusqu'au 30-9-1992, les taux d'intérêt libres variaient de 17,5 % à 19,5 % pour les cultures végétales, la canne à sucre, les agrumes et l'horticulture.

** Jusqu'au 30-9-1992, le taux d'intérêt des prêts d'investissement à court terme s'est élevé à 20 % et à 21 % pour le moyen terme.

Source : PBDAC et BDAC in Sharkia, Données non publiées